

nous pouvons compter sur des mesures concrètes sans plus de subterfuges dilatoires.

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a conclu en disant qu'il espère apprendre de bonnes nouvelles de la bouche du secrétaire parlementaire. Ma foi, celui-ci va lui donner des nouvelles; seraient-elles bonnes? Ça, c'est une autre histoire. L'honorable député nous a dit également qu'il attend de bonnes choses du ministre. S'il en avait attendu de mauvaises, j'aurais été grandement surpris parce que chacun sait que le ministre tient beaucoup à son ministère et qu'il fait tout son possible pour améliorer les transports aux quatre coins du pays.

L'honorable député nous a parlé de la beauté de la province d'où il vient. L'été dernier, j'ai failli aller dans l'Île du Prince Édouard avec ma famille mais, finalement, cela ne s'est pas réalisé. Or après avoir entendu toutes les bonnes choses que l'honorable député vient d'en dire, je ferai tout mon possible pour visiter cette province l'année prochaine et je serai ainsi en mesure de me faire une opinion de première main. Le député nous a dit que sa province est une des «belles provinces» du Canada. Dans ce cas, il faudrait que ce soit la deuxième, parce que la première est, bien entendu, la belle province de Québec.

Maintenant, je dois fournir au député la réponse que le ministère a préparée—celle que le ministre lui aurait faite lui-même s'il avait été ici.

Deux problèmes se posent quant au service de transbordement: l'insuffisance des installations terminales et la capacité des navires. Les installations des terminus relèvent entièrement du ministère des Transports, mais l'exploitation des bateaux dépend du comité des transports par eau de la Commission canadienne des transports.

En ce qui concerne les installations des terminus, la province de l'Île du Prince Édouard a construit l'année dernière un bâtiment qui combine un bureau de tourisme avec le terminus du transbordeur; il comporte également des salles d'attente et un parc de stationnement. Ces travaux doivent d'ailleurs être complétés. A Caribou, le ministère des Travaux publics a élaboré des plans conformes à nos instructions pour la construction d'un nouveau parc de stationnement avec des salles d'attente et un restaurant. Le coût total du programme sera partagé entre le gouvernement fédéral et la province de la Nouvelle-

Écosse. Ces installations doivent être inaugurées l'an prochain. En ce qui concerne le problème de la capacité des transbordeurs, il est évident que les deux bâtiments actuellement en service ne suffisent pas à la demande au cours des périodes de pointe. Toutes les solutions qui permettraient d'assurer les services d'un bateau approprié font en ce moment l'objet d'une étude très attentive.

Le député d'Hillsborough (M. Macquarrie) a proposé un nom pour un nouveau transbordeur. Je signalerai ses remarques à l'attention du ministre et dès que le ministère aura pris une décision au sujet du bateau supplémentaire, nous verrons s'il est possible d'adopter le nom proposé par le député.

LES PÊCHES—LA DESTRUCTION MASSIVE DE CORÉGONES DANS LE LAC KOOTENAY

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 26 novembre, j'ai posé au ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis) la question suivante, telle qu'elle figure à la page 1268 du *hansard*:

Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Le ministère des Pêches, a-t-il terminé son enquête au sujet de la destruction massive de corégones qui a eu lieu voici deux mois dans la partie occidentale du lac Kootenay? Si oui, quelle a été la cause de la destruction massive du poisson et quelles mesures a-t-on prises ou recommandées pour empêcher un nouveau désastre?

Comme je n'ai reçu aucune réponse du ministre, j'ai jugé la question suffisamment grave pour me permettre de l'évoquer de nouveau à la Chambre, et je suis heureux que la période de 10 heures me permette de décrire brièvement le problème et de signaler la pénurie apparente, au ministère des Pêches, d'installations de recherche.

L'été dernier, il y a eu destruction massive de corégones adultes dans la partie occidentale du lac Kootenay. J'ai vu bon nombre de chiffres approximatifs à ce sujet et ils varient considérablement. Mais il n'y a pas de doute qu'il y a beaucoup plus de 100,000 poissons, chiffre estimatif du service de la pêche et de la chasse de la Colombie-Britannique, qui sont morts entre le début de l'été et la mi-octobre.

Ce qui est le plus inquiétant dans tout cela, c'est que la cause de cette mortalité n'avait pas été définitivement établie plus de deux mois après qu'on eût remarqué le phénomène. Sauf erreur, les biologistes sont encore dans l'incertitude à ce sujet. Le ministre pourra peut-être nous renseigner se soir sur la cause de cette hécatombe et surtout sur les mesures de nature à prévenir un autre désastre du même genre.